2021 : Education thérapeutique du patient

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Tout professionnel de santé (6 à 12 apprenants par groupe)

Durée
40 heures en distanciel réparties sur 4 mois environ

Organisme de formation
➲ GRIEPS

Date limite d'inscription
30/11/2021

Lieux & dates

➲ **Groupe 1**
SESSION 1 : Classe virtuelle 1 (de 14h30 à 15h30)
Le 9 septembre 2021
➲ **Groupe 2**
SESSION 1 : Classe virtuelle 2 (de 14h30 à 15h30)
Le 24 septembre 2021
➲ **Groupe 3**
SESSION 1 : Classe virtuelle 3 (de 13h30 à 14h30)
Le 14 octobre 2021
➲ **Groupe 4**
SESSION 1 : Classe virtuelle 4 (de 14h30 à 15h30)
Le 15 novembre 2021
➲ **Groupe 5**
SESSION 1 : Classe virtuelle 5 (de 13h30 à 14h30)
Le 6 décembre 2021
➲ **Groupe 6**
SESSION 2 : Classe virtuelle 1 (de 10h30 à 11h30)
Le 27 septembre 2021
➲ **Groupe 7**
SESSION 2 : Classe virtuelle 2 (de 10h30 à 11h30)
Le 14 octobre 2021
➲ **Groupe 8**
SESSION 2 : Classe virtuelle 3 (de 11h30 à 12h30)
Le 19 novembre 2021

Contexte

Si l'éducation des patients a toujours été une préoccupation des soignants, l'évolution de la législation autour des droits des patients mais également l'évolution de la demande des patients ont modifié la notion d'éducation thérapeutique et les pratiques soignantes.

De plus, l'augmentation rapide des problèmes de santé chroniques a mobilisé les citoyens, les professionnels de la santé et les politiques. L'éducation en santé devient une priorité en matière de santé publique.
Depuis 1980, une succession de textes législatifs marque cette volonté politique et encadre les pratiques. Le texte de janvier 2015 confirme l'obligation de se former pour dispenser l'ETP (Annexe 1 INPES de 2013) et/ou coordonner des programmes (Annexe 2 INPES 2013). De plus, l' **ordonnance n°2020-1407 du 18 novembre 2020 relative aux missions des ARS**fixe la fin du régime des autorisations de programme d'ETP, remplacé par un régime de déclaration dès janvier 2020.

Objectifs

➲ Définir et approprier les concepts fondamentaux de l'éducation et santé
➲ Se positionner en tant que professionnel de santé dans Le contexte politique et sociétal de l'ETP
➲ Intégrer les champs d'intervention et les méthodes pédagogiques en éducation et santé pour dispenser l'ETP
➲ Repérer et intégrer les étapes et l'intérêt d'un programme en ETP

Nous donnerons aux participants les moyens d'acquérir les compétences de base en ETP telles que requises par l'arrêté du 02 août 2010 et du 31 mai 2013 (40h minimum d'enseignement théorique et pratique), c'est-à-dire :
➲ Mener un entretien afin d'établir avec le patient un diagnostic éducatif
➲ Evaluer les capacités des patients à pratiquer des auto-soins
➲ Evaluer les capacités des patients à prendre les décisions en fonction des situations
➲ Négocier avec le patient un contrat d'éducation
➲ Animer des séances d'éducation individuelles et collectives
➲ Evaluer les compétences des patients au cours du processus d'apprentissage

Prérequis

Chaque participant devra acquérir l'ouvrage support de cette formation : « MANUEL D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT : MODÈLES, MÉTHODES, PRATIQUES, » Paris, DUNOD, 2021, 2°édition 220p. (Collection : Les Ateliers du Praticien)
Il sera nécessaire aux participants de l'acquérir pour suivre cette formation car il est utilisé comme support pédagogique.

➲ **Groupe 9**
SESSION 2 : Classe virtuelle 4 (de 10h30 à 11h30)
Le 13 décembre 2021
➲ **Groupe 10**
SESSION 2 : Classe virtuelle 5 (de 11h30 à 12h30)
Le 14 janvier 2022
➲ **Groupe 11**
SESSION 3 : Classe virtuelle 1 (de 10h30 à 11h30)
Le 15 octobre 2021
➲ **Groupe 12**
SESSION 3 : Classe virtuelle 2 (de 10h30 à 11h30)
Le 5 novembre 2021
➲ **Groupe 13**
SESSION 3 : Classe virtuelle 3 (de 11h30 à 12h30)
Le 6 décembre 2021
➲ **Groupe 14**
SESSION 3 : Classe virtuelle 4 (de 10h30 à 11h30)
Le 7 janvier 2022
➲ **Groupe 15**
SESSION 3 : Classe virtuelle 5 (de 11h30 à 12h30)
Le 28 janvier 2022

Interlocuteur Opco Santé

Alison WLUCZKA
Alison.WLUCZKA@opco-sante.fr
04 91 14 05 45

Interlocuteur OF

Marlène MULLER
m.muller@grieps.fr
04 72 66 20 32

Contenu

MODULE 1 : L'EDUCATION EN SANTE

S'approprier les concepts fondamentaux de l'éducation thérapeutique

➲ La maladie chronique
➲ Le contexte socio-économique de l'ETP
➲ Le contexte politique et juridique de l'ETP
➲ La santé
➲ Les caractéristiques des 3 modèles de la santé
➲ Le passage de la santé à l'éducation.
➲ Les liens entre éducation et santé :
➲ L'éducation thérapeutique développementale.

MODULE 2 : L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DEVELOPPEMENTALE

Identifier les 6 phases du processus de l'éducation thérapeutique développementale

➲ Le parcours du patient.
➲ L'information individualisée : annonce diagnostic, prérequis en ETP.
➲ L'éducation en santé : éducation du patient aux procédures de soins, adaptation des procédures.
➲ Le développement de la personne : vie avec les soins, projet de vie.
➲ Le patient expert et partenaire.
➲ Les typologies et les caractéristiques d'un patient partenaire.
➲ L'intérêt du patient partenaire dans les projets d'éducation thérapeutique développementale.

MODULE 3 : LA PRATIQUE DE L'ÉDUCATION EN SANTÉ

Pratiquer l'éducation en santé

➲ Le champ d'intervention comportementaliste centré sur les connaissances et les acquisitions.
➲ Le champ d'intervention constructiviste centré sur la connaissance de Soi.
➲ Le champ d'intervention socioconstructiviste centré sur les potentialités du groupe.

MODULE 4 : LA CONSTRUCTION D'UN PROGRAMME

Initier la construction d'un programme en ETP

➲ Le programme d'éducation thérapeutique du patient.
➲ Les étapes et les critères de qualité d'un programme :
le diagnostic éducatif, le contrat, les étapes d'un programme, l'évaluation en éducation thérapeutique, les critères de qualités d'un programme.